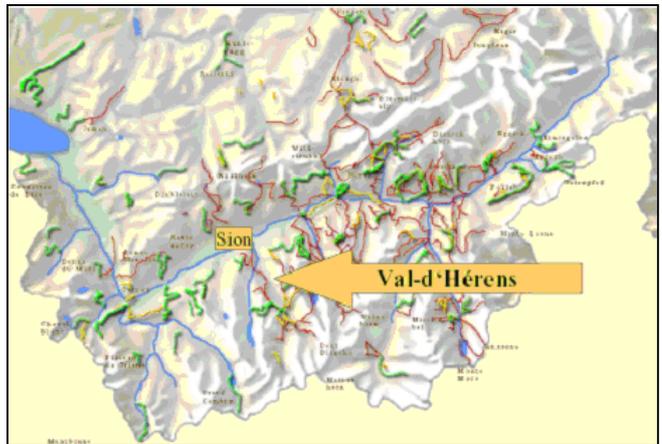




## Projet pilote de développement régional: DRR Val d'Hérens VS

*Le projet de Développement Régional Rural (DDR) Val d'Hérens est un des deux projets pilotes qui permettront de tester en grandeur réelle la mise en œuvre de l'art. 93, al. 1, let. c, de la loi fédérale sur l'agriculture pour ce qui est des dispositions d'exécution et des recommandations d'application. Il s'agit essentiellement d'un projet de développement de la commune de St-Martin, comprenant une nouvelle exploitation agricole et un complexe agrotouristique sur le plateau d'Ossona. Il est également prévu de développer les entreprises actives dans l'agrotourisme des communes voisines et de les mettre en réseau pour la transformation des produits laitiers et carnés locaux. Le programme, qui fait l'objet d'un contrat, est déjà réalisé à moitié. L'expérience montre que des modifications et des adaptations sont nécessaires en phase finale du projet.*



### St-Martin comme point de départ

Après l'échec d'un important projet de tourisme, la commune de St-Martin a changé sa stratégie au début des années nonante et a encouragé la mise sur pied d'un tourisme doux et le développement des structures agricoles. En raison d'importantes contraintes agricoles et écologiques, les travaux se sont concentrés dans un premier temps sur les zones situées à proximité du village. Dans le même temps, la commune a fait effectuer une étude sur la revitalisation du Plateau d'Ossona. Le plateau d'Ossona est situé à une altitude d'environ 950 mètres, 400 mètres en contrebas des villages, comprend deux hameaux et compte de nombreux bâtiments d'habitation et de bâtiments d'exploitation abandonnés. Autrefois, le plateau correspondait au premier des 4 niveaux d'exploitation. Au printemps et à la fin de l'automne, les familles rejoignaient le plateau d'Ossona, avec biens et bétail. Les fêtes de l'an qui y étaient célébrées jusqu'au milieu des années 1960 dans l'isolement étaient légendaires. Depuis lors, l'exploitation des terres n'a cessé de reculer. Les bâtiments et les prairies sont de plus en plus abandonnés et seulement utilisés pour le menu bétail.



Jachère sur le Plateau d'Ossona



Aujourd'hui tout est bien vert

La commune a reconnu au bon moment la valeur des bâtiments traditionnels et des surfaces agricoles, avant que ceux-ci ne disparaissent à jamais. L'étude a révélé les mesures à prendre et la voie à suivre : une nouvelle exploitation agricole à orientation écologique à laquelle est rattachée un complexe agritouristique installé dans les bâtiments existants, méritant d'être sauvegardés, équipés avec l'infrastructure nécessaire. Le projet a eu à affronter des obstacles de nature juridique et financière. Malgré tout, le Plateau a été desservi en 2003 par un chemin d'exploitation, simple et soigneusement intégré au terrain, afin que les travaux d'entretien aux bâtiments les plus urgents puissent se faire. A cette époque ont débuté les premières activités en relation avec la mise en oeuvre des nouvelles dispositions légales de l'art. 93, al. 1, let. c, de la loi sur l'agriculture. Cela a paru logique d'intégrer le projet de développement communal dans un projet pilote régional.

### **Le Val d'Hérens comme région pilote**

Le projet de revitalisation du Plateau d'Ossona a constitué une accroche idéale pour un projet pilote. Simultanément, l'EPFZ a accompagné le projet régional de recherche IMALP dans le Val d'Hérens. Grâce au projet transfrontalier INTERREG, une certaine expérience dans le domaine de la coopération régionale était acquise et grâce à „Hérens Vacances“, une structure régionale était en place qui, dans la phase initiale du projet du moins, pouvait faire office d'interlocuteur et fonctionner comme organe de coordination.

Entre-temps, la commune de St-Martin, moteur et principal instigateur du projet, a trouvé un agriculteur approprié pour la nouvelle exploitation agricole, qui en plus de sa formation agricole, a le feu sacré et est disposé à prendre des risques. Le grand intérêt public pour la préservation et la promotion du riche patrimoine culturel et des particularités du paysage de la région ainsi que l'engagement manifesté par des particuliers pour l'exploitation du potentiel agricole et agrotouristique ont été essentiels à la mise sur pied du projet-pilote commun dans cette vallée „où les vaches sont reines“.

Le projet pilote a été à l'origine de l'élaboration d'un vaste projet de développement régional réunissant les 8 communes du Val d'Hérens, en tant qu'organe responsable (promoteur). Le canton a mis à la disposition de ce projet une personnalité dirigeante reconnue et expérimentée qui, secondée par un chef de projet professionnel, coordonne les démarches et les travaux entre les communes et le canton. L'association est présidée par les présidents des communes à tour de rôle, pour une année. Aujourd'hui le projet-pilote constitue un élément du programme de Développement Régional Rural (DDR) Val d'Hérens, qui comprend et coordonne entre elles d'autres initiatives régionales, telles que le projet „Biosphère Maya-Mt. Noble“ et le projet consécutif au présent projet-pilote.

### **Le programme de développement**

La commune de St-Martin a très tôt compris que son projet de revitalisation agricole ainsi que l'initiative agrotouristique, considérée dans un contexte plus large, auraient de meilleures chances de réussir et de meilleures perspectives porteuses de valeur ajoutée s'ils étaient réalisés en coordination avec d'autres projets en cours et s'ils se fondaient sur une stratégie régionale de développement. Aussi bien le service cantonal de l'agriculture que les communes de la vallée ont pu être convaincus du bien-fondé d'un projet de développement commun. Dans un premier temps, le nouvel organe responsable a rassemblé toutes les idées de projets et les a évaluées. Au cours d'une seconde étape, il a choisi les projets réalisables et les a priorisés. Il en est résulté le concept suivant :

- Renforcement de la production et de la filière agricoles grâce au développement des infrastructures communautaires et privées et au soutien apporté à la commercialisation.
- Préservation et promotion d'une exploitation agricole durable contribuant à l'entretien du paysage, compte tenu d'une mise en réseau et d'une revalorisation écologique.
- Création et agrandissement d'installations agrotouristiques harmonisées entre elles et se complétant, compte tenu des bâtiments importants marquant le paysage, dont la valeur est aussi bien culturelle qu'historique.

- Mise en réseau des offres agricoles et agrotouristiques concernant les chemins à thèmes, chemins pédestres, pistes cavalières et pistes cyclables au niveau des villages et des alpages ainsi qu'entre elles.
- Coordination, orientation et promotion des offres à l'aide d'un instrument de gestion informatique servant simultanément à la direction du projet.

### **Mesures retenues**

Le projet est réalisé à l'aide des mesures prioritaires suivantes:

#### **Nouvelle exploitation agricole d'Ossona:**

- bâtiment d'exploitation comprenant une étable pour le gros bétail et un appartement pour le chef d'exploitation ;
- étable pour chèvres et appartements pour les employés sur le site des bâtiments abandonnés ;
- rénovation des bâtiments méritant d'être sauvegardés et transformation en remises, granges, étales pour le menu bétail et écuries ;
- remise en état du „Bisse d'Ossona“ dans le respect de la tradition ;
- installations d'arrosage pour les surfaces agricoles prioritaires.

#### **Nouvelle exploitation agrotouristique d'Ossona:**

- construction d'un centre agritouristique destiné à offrir à des familles des vacances actives dans un cadre tranquille et idyllique ;
- bâtiment de réception et de séjour sur l'emplacement des bâtiments abandonnés, restauration des bâtiments dignes d'être sauvegardés et transformation en locaux d'habitation pour les hôtes ;
- installation d'infrastructures à usage public (eau courante et électricité provenant d'une centrale hydro-électrique, téléphone, canalisation et petite station d'épuration des eaux).



*De vieux bâtiments sont rénovés au profit de l'agritourisme*



*Nouvelles étales sur l'emplacement des anciennes*

#### **Mesures agricoles et écologiques de valorisation sur le plateau d'Ossona:**

- remise en état du système traditionnel d'irrigation sur les terres agricoles prioritaires ;
- remise en état des murs de pierres sèches provenant des anciennes terrasses et revitalisation d'anciens cépages et variétés fruitières rares ainsi que d'anciennes variétés de céréales ;

- entretien des pâturages (désherbage) et autres mesures conformes à l'inventaire fédéral, destinées au remplacement des prairies et pâturages secs d'importance nationale (OPPS) utilisés par le projet sauvegarde et revalorisation des prairies et pâturages secs d'importance nationale restants ;
- mise en place d'une exploitation agricole durable sur les terres agricoles de qualité écologique et mise en réseau à l'échelle de la commune selon les principes de l'ordonnance sur la qualité écologique (OQE).

#### **Développement des bâtiments et offres agrotouristiques déjà en place:**

- agrandissement de la „Ferme pédagogique“ à Hérémente (vocation pédagogique) ;
- transformation et rénovation d'un bâtiment à usage agritouristique rattaché à une exploitation agricole à Evolène (accent sur le travail dans une exploitation agricole, expérience de l'échelonnement de l'agriculture de montagne) ;
- transformation de petites bâtiments d'alpage en locaux de vente pour les produits indigènes ;
- soutien des entreprises de transformation et d'écoulement des produits (fromagerie, boucherie) ;
- bâtiment de réception commun et projet de biosphère („maison de la nature et de l'agriculture“).

#### **Voies de communication:**

- élargissement et développement du réseau des chemins de montagne, dans un premier temps entre les alpages de Nax et Evolène, en passant par St-Martin, assurer la liaison avec la vallée et avec les vallées voisines ;
- développement d'un réseau de chemins agricoles desservant les villages de la rive droite, en y incluant les chemins utilisés à des fins agricoles et forestières, en partie en tant que chemins à thèmes (faune, flore, histoire culturelle, intégration du „Chemin Maurice Zermatten“ déjà existant).

#### **Concept de marketing:**

- infrastructure de gestion commune et système d'information sur Internet disponible dans tous les sites touristiques et agrotouristiques ;
- présentation sur le marché et publicité communes pour tout ce qui a trait au tourisme, à l'agritourisme et à la palette des produits agricoles offerts ;
- structures de commercialisation communes pour les produits des filières lait et viande („Viande d'Hérens“) à l'échelon régional (offices du tourisme, centres agrotouristiques magasins de spécialités) et dans les régions limitrophes (le centre de cette région étant la ville de Sion).



*De l'eau pour les prairies, après 40 ans d'interruption:*

*..... une nouvelle vie*

## Problèmes rencontrés et expériences faites

Les travaux préparatoires et de planification étaient déjà bien avancés lorsque les acteurs impliqués prirent connaissance du projet de l'Inventaire fédéral des prairies et pâturages secs d'importance nationale (PPS). Cet inventaire mentionnait un élément qui constituait près de deux tiers de la surface d'exploitation de l'exploitation agricole d'Ossona. Le projet de revitalisation de la commune et la totalité du projet-pilote furent remis en question. Au début, les réactions furent plutôt vives de part et d'autre, mais après une visite sur les lieux, un consensus fut trouvé. Le canton et l'OFEFP (aujourd'hui OFEV) se mirent d'accord sur un projet-pilote „Zone prioritaire PPS St-Martin“, à savoir la création un biotope de remplacement d'une valeur écologique semblable, sur le territoire de la commune. La mise en œuvre passe par un projet de mise en réseau selon l'OQE.

Lors de la conclusion du programme-cadre, il s'est avéré que les mesures retenues avaient été différemment projetées et acceptées. Les discussions portant sur l'évolution du projet ont conduit à une modification de la priorisation des tâches. L'établissement du projet de détail a entraîné nombre d'adaptations qui se répercutent sur les coûts. Comme cela est prévu dans la convention, les différents acteurs impliqués dans le projet négocient actuellement les modifications du projet qui s'imposent.

Outre quelques problèmes financiers et administratifs surmontables, il reste un défi majeur à relever, les procédures cantonales d'autorisation relatives aux différents projets de construction, qui mettent en danger plusieurs éléments-clés du programme. Les oppositions, voire les recours, déposés retardent les procédures. Ils mobilisent des ressources et démotivent les personnes impliquées dans le projet.

La solution du programme-cadre simplifie les rapports entre la Confédération et le canton. Mais les procédures cantonales d'autorisation et de subventionnement ne sont pas encore en état d'appliquer cette simplification. Le «prestataire de services» ne ressent aucun allègement.

Les promoteurs et les responsables du projet s'occupent, comme c'est leur rôle, des mesures à prendre. Il faut beaucoup de force de persuasion pour que les objectifs soient fixés avant qu'on en déduise les mesures adéquates.

Le projet-pilote a déclenché un large débat sur le thème du développement commun dans la vallée. Comme il ne s'agit pas seulement de rapports abstraits, mais que des mesures concrètes sont réalisées, visibles sur le terrain, la population s'enthousiasme pour ce projet commun. Le projet-pilote est le début d'un processus de développement qui doit être porté par la population et défini par la région tout entière.

Lien vers le projet pilote Val d'Hérens: [www.valdherens.ch](http://www.valdherens.ch)